

## Projet de loi sur le climat en première lecture au Grand Conseil

**Le PLR n'est pas satisfait du projet proposé et demande une importante correction.**

**Le PLR réfute les propos tenus par Roberto Schmidt associant le renvoi de la loi au Conseil d'Etat avec un refus de voir les problèmes.**

Il est de notre devoir de sauvegarder les ressources naturelles pour les générations futures. Les conséquences de nos actions, à l'instar du changement climatique et du déclin de la biodiversité, constituent un enjeu considérable, une mission que nous devons relever avec détermination. La Suisse doit respecter ses engagements en matière de politique climatique et environnementale afin d'apporter sa contribution à la lutte contre le changement climatique. Le Valais doit prendre sa part. Or, le projet de loi climat proposé aujourd'hui au Grand Conseil n'apporte pas une réponse efficace et durable aux défis climatiques du Canton. D'ailleurs, avec 195 amendements pour 22 articles, on ne peut pas parler de projet abouti.

La Suisse doit respecter ses engagements en matière de politique climatique et environnementale afin d'apporter sa contribution à la lutte contre le changement climatique. Le Valais doit prendre sa part. Le PLR soutient les objectifs de l'accord de Paris sur le climat et ne remet pas en cause les conclusions scientifiques. D'ailleurs, le PLR avait soutenu la loi CO2 en votation fédérale il y a deux ans. S'il n'est pas possible de sauver la planète tout seul, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Cependant, les actes à entreprendre doivent rester pragmatiques et concrets, avec toujours une pondération entre action, efficacité, effet et répercussion économique ou sociale.

Cette loi ne correspond pas à la réalité du terrain avec des objectifs chiffrés trop ambitieux et pour lesquels nous ne possédons pas les moyens ni humain ni financier de les réaliser dans le délai imparti. **Avec 195 amendements en discussion pour la première lecture au Grand Conseil pour 22 articles, on ne peut pas vraiment parler de projet abouti.**

Le PLR/FDP se soucie d'avoir une vue d'ensemble sur les activités de l'Etat. **Nous ne pouvons pas justifier d'établir des lois sans savoir où nous allons et avec des moyens dont l'affectation reste nébuleuse**, surtout quand on parle de 210 millions sur les 4 prochaines années et de l'engagement de 38 fonctionnaires.

Outre la question financière, **cette loi donne une liberté totale au Conseil d'Etat, puisque ni le Plan Climat cantonal, ni le règlement d'alimentation et d'utilisation de la réserve climatique ne sont soumis au Grand Conseil pour approbation.** Du Plan Climat découle le programme d'actions. Quel est-il ? Il n'est pas défini à ce stade.

**Le groupe PLR/FDP est unanime pour demander une importante correction du projet.** Sur la manière, une majorité des députés PLR ont soutenu la proposition d'un renvoi au Conseil d'Etat, afin de lui donner l'opportunité de corriger les manquements. Pour une autre partie, même si la loi présente quelques zones floues, il était important d'entrer en matière et de corriger le texte au travers des amendements.

Quoi qu'il en soit, il s'agit maintenant d'apporter une réponse efficace et durable aux défis climatiques. **Le canton doit se doter d'une loi climat transparente et qui puisse rassembler un maximum d'adhésion.**

Par contre, nous ne voulons pas céder à la panique et accepter en urgence un projet mal ficelé et non abouti. Car c'est bien de cela qu'il s'agit avec le texte proposé par le Conseil d'Etat.

**D'ailleurs, les propos tenus ce matin par Roberto Schmidt devant le Parlement, accusant les groupes politiques et les députés pour le renvoi du texte au Conseil d'Etat de fermer les yeux sur les problèmes, ne sont pas admissibles. C'est positionner et politiser le débat en « pour ou contre » le climat.**

Les défis climatiques nécessitent une réponse concertée avec l'adhésion de tous les acteurs de la société. **En politisant le débat, Roberto Schmidt oublie ce principe** pour cacher les faiblesses majeures de son projet avec 195 amendements pour 22 articles.

Nous attendons une attitude plus constructive du ministre de l'Energie auquel nous rappelons que l'Etat n'est pas encore capable de fournir le chiffre de la consommation actuelle d'énergies dans les bâtiments de l'Etat. Un comble en plein débat sur une loi sur le Climat.